

Fédération Française de Pêche Sportive au Coup  
**GROUPEMENT NATIONAL CARPE**  
**COMITE DIRECTEUR**  
**Du 4 juillet 2008 à NOTH (La Cazine - Creuse)**

\*\*\*\*\*

**Engagement aux manches finales des Championnats de France Séniors 2008 des équipes de région Centre inscrites en manches qualificatives Limousin.**

Après avoir auditionné les 2 équipes :

**Eric ANTOINE : Licence N°41973 – Frédéric MAZEAU : licence N° 37658**

**Renaud LEMIRE : licence N° 41118 – Cédric JOLIVEAU : licence N° 39411**

Les membres du CD rappellent que :

- 1) L'inscription des équipes est conditionnée à la connaissance du règlement et son acceptation
- 2) Obligation est faite aux compétiteurs souhaitant s'engager dans une autre région de solliciter une dérogation auprès du président de leur région
- 3) Obligation est faite aux présidents de région de vérifier la validité de l'engagement des équipes.

Il est procédé au vote des membres du Comité Directeur :

Pour l'exclusion : 6 voix

Contre l'exclusion : 6 voix

Abstention : 1 voix

Philippe HUE, président de région Centre et Michel RAIX, président région Limousin, ont souhaité s'abstenir par rapport à leur implication dans cette affaire.

Votants : Jean François BAUDOUI, Jean Marie BURY, Joseph DABROWSKY, Fernand DE CASTRO, Françoise DE CASTRO, Jacques LACROUTE, Christian LOGEAIS, Pascal MARTINEZ, Wilfried OLIVIER, Philippe VENIANT, Frank VOLLE,

Votants par procuration :

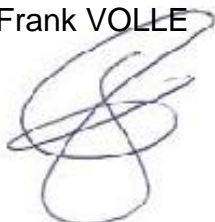
Dominique BONNEMAINS : procuration à Françoise DE CASTRO

Didier MULLER : Procuration à Fernand DE CASTRO

La voix du président du G N Carpe étant prépondérante en cas d'égalité de voix lors des votes, le CD décide d'accepter ces 2 équipes en manches finales mais sanctionnées d'un avertissement qui sera prit en compte pour chacune d'elles dès le début de la compétition. La moindre entorse au règlement ou attitude provocante lors des manches finales entrainera la disqualification immédiate des équipes.

Cette décision **exceptionnelle** se justifie par la non application du règlement par les présidents de régions Poitou Charente et Limousin. En conséquence, le CD demande à ces deux présidents de région de présenter leurs démissions.

Le Président  
Frank VOLLE



Le secrétaire  
Fernand DE CASTRO



Représentant de la  
Commission Sportive par  
Délégation



Jean Marie BURY